

Whispli soutient les entreprises et institutions publiques dans leurs démarches de mise en conformité avec la loi Wasserman

Whispli, start-up spécialisée dans le lancement d'alerte, accompagne Pôle Emploi, Ubisoft, Decathlon et de nombreuses organisations dans leur mise en conformité avec la loi Wasserman entrée en application le 1er septembre 2022.

La seule plateforme développée par un lanceur d'alerte français

En 2012, Sylvain Mansotte, un français expatrié en Australie, a découvert une fraude de 20 millions de dollars dans l'entreprise où il travaillait. Peur d'être reconnu par son accent français, il lui a fallu un peu de temps et beaucoup de courage pour franchir le pas et lancer l'alerte. En 2016, il crée Whispli, convaincu qu'une meilleure solution pour lancer une alerte est possible. Whispli est une plateforme de communication bidirectionnelle sécurisée et anonyme utilisée pour remonter les problèmes éthiques, mais aussi les faits de harcèlement et discrimination dans les universités et les organisations publiques comme privées. Whispli est la seule plateforme de whistleblowing créée par quelqu'un qui a vécu une expérience de lanceur d'alerte.

Les changements à prévoir suite à la promulgations de la loi Wasserman

En 2019, l'Union européenne a lancé une directive pour protéger les lanceurs d'alerte qui vise à créer un niveau d'harmonisation minimale. La France est un des premiers pays à transposer la directive : la loi Wasserman, modifiant la précédente loi Sapin II. Elle consiste en :

- Une définition des lanceurs d'alerte plus large ;
- Une protection contre les représailles ;
- Le lanceur d'alerte peut désormais choisir d'utiliser un canal de signalement interne (au sein de son organisation) ou externe (organismes publics) ;
- Grâce à la directive, toutes les entreprises de plus de 50 salariés doivent mettre en place un canal d'alerte interne. Les banques (quelle que soit leur taille) doivent obligatoirement en avoir une.

Comment Whispli se différencie des autres canaux de lancement d'alertes

Whispli permet la gestion des alertes de A à Z :

- pages web et formulaires personnalisés de collecte des alertes,
- processus d'enquête et de traitement des signalements,
- communication anonyme sécurisée entre lanceurs d'alerte et enquêteurs,
- consolidation des données pour gestion des risques, audit et reporting.

Technologiquement innovant, Whispli permet en quelques minutes le déploiement d'une plateforme intuitive, incluant une application mobile, et permettant une conformité totale avec la Directive Européenne, le RGPD et la loi Wasserman. Whispli propose des options d'hébergement dans plus de 15 pays sur tous les continents, y compris la Chine et la Russie où la législation impose que les données des salariés chinois et russes soient hébergées localement. Whispli peut ainsi se déployer instantanément sur plusieurs clouds : Azure, AWS, mais aussi Scaleway, cloud souverain français.

Contact

Verónica Lawson Vilches
International Communications Director
veronica@whispli.com
+39 351 809 4244

Des entreprises utilisant déjà Whispli



